



DISCOURS DE S.E.M. L'AMBASSADEUR ALBERT SHINGIRO, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES LORS DE L'EXAMEN DU POINT 108 A L'ORDRE DU JOUR DE LA SIXIEME COMMISSION SUR LE THEME « LES MESURES VISANT A ELIMINER LE TERRORISME », New York, 12 octobre 2015

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

1. Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, Permettez-moi de joindre ma voix à celles des autres pour vous féliciter, vous personnellement et votre pays pour votre accession à la présidence de la sixième Commission, ainsi que tous les membres de votre Bureau. Vous pouvez compter sur la pleine coopération de ma délégation tout au long de votre mandat.
2. Tout en s'alignant pleinement aux déclarations faites par le Groupe Africain et le Mouvement des Non Alignés, ma délégation souhaite présenter ses observations à titre national sur ce thème d'une grande actualité, à savoir « *les mesures visant à éliminer le terrorisme* » du point 108 à l'ordre du jour » de notre commission.
3. Aujourd'hui comme vous le savez Monsieur le Président, il ne passe aucun jour sans que l'actualité nous rappelle que le terrorisme continue à endeuiller la planète et à infliger douleurs et souffrances à toutes les populations sans distinction. Ces actes frappent de manière aveugle des innocents qui ont eu le malheur de se trouver au mauvais endroit, au mauvais moment. Il est de l'intérêt de toutes les nations de lutter contre ce fléau dans sa dimension mondiale, régionale, nationale et locale.
4. Tout le monde est d'avis que le fondamental de la menace terroriste est son caractère transnational. Le terrorisme ne puise pas ses racines dans un État donné, mais se déplace au gré de l'opportunisme des conditions. Si l'on en croit les théâtres d'interventions depuis 2001, nous sommes face à la fois à la délocalisation de la menace terroriste du Moyen-Orient vers l'Afrique et d'autres régions.
5. Parlant de l'Afrique, il convient de souligner que les facteurs qui expliquent la vulnérabilité du continent face à ce fléau ne sont pas nouveaux, et personne ne peut se cacher derrière un effet de surprise. La bande sahélo-saharienne, qui traverse l'Afrique d'Est en Ouest, est confrontée à une multitude de défis d'ordre sécuritaire, à savoir la montée de l'extrémisme religieux, de l'islamisme radical, du terrorisme, des trafics en tous genres, notamment d'êtres humains, de drogue, d'armes et de la criminalité organisée. Il s'agit bien d'une des menaces les plus préoccupantes de notre temps.
6. **Monsieur le Président**, vous êtes sans ignorer que le terrorisme est la conséquence d'interactions entre des facteurs politiques, sécuritaires, économiques, sociaux et environnementaux. Ma délégation juge utile d'analyser les sources et motivations des actes terroristes et les autres sources de tensions, dont notamment la pauvreté, l'exclusion sociale et la marginalisation, l'impunité, la faiblesse des institutions et le système « deux poids deux mesures » dans la mise en œuvre du droit international.
7. Le constat partagé est que le terrorisme est particulièrement actif dans les pays fragiles, dans les pays en situation de post-conflit où l'absence de règles de droit et les vides administratifs permettent à ces groupes de se développer, en toute impunité et d'étendre leur influence sur une population démunie et sans perspective d'avenir, comme c'est le